

ANNEE 2020-2021

INFORMATIONS GENERALES :

PACES BIS

CM DE LA PACES BIS 2020-21

IL N'Y AURA PAS DE COURS MAGISTRAUX en présentiel durant l'année 2020-2021

N.B. : CES COURS SERONT MIS EN LIGNE à partir du LUNDI 07-09-20. Un tableau récapitulatif de cours en ligne (POD et MOODL) vous sera régulièrement transmis.


Il convient de consulter régulièrement votre adresse : sur partage : etu.unistra.fr

PERSONNALISATION DE VOTRE EMPLOI DU TEMPS

ERNEST (emplois du temps)

La faculté de médecine ne transmettra des informations que via votre adresse email universitaire (etu.unistra.fr). Vous devrez donc les consulter régulièrement.

Afin de vous permettre d'avoir un emploi du temps individualisé, vous devrez, après avoir reçu les répartitions dans chacun des groupes de TD :

- Vous rendre sur <https://monemploi dutemps.unistra.fr> ou dans le catalogue des applications Ernest(ENT) 
- Personnaliser votre emploi du temps (bouton « Personnaliser » en haut à gauche
Sélection de Ressources > Faculté de Médecine > PACES BIS > puis vos groupes de TD

TRAVAUX DIRIGES DE LA PACES BIS 202021

I - ORGANISATION EN GROUPES (Cf page 3)

En début d'année, **tous les étudiants inscrits** à la PACES BIS sont répartis, selon leur ordre alphabétique en **groupes**. **La répartition a été enregistrée dans le logiciel des emplois du temps. Elle tient compte des capacités des salles.**

N.B. : Il convient de vérifier régulièrement les informations sur les cours et les emplois du temps en consultant votre adresse de messagerie sur 'partage' : « etu.unistra.fr ». Des notifications seront adressées directement aux étudiants des groupes de TD concernés pour les prévenir des changements de salles/horaires/etc.

Les étudiant(e)s **sont tenu(e)s de respecter leur groupe de T.D.** Un appel pourra être effectué à l'entrée de chaque salle. La **présence** aux TD est requise.

REPARTITION POUR LES TRAVAUX DIRIGES DE LA P.A.C.E.S BIS (2020-2021)

TOTAL DES INSCRITS : * 486 étudiants (sous réserve) -

Les étudiant(e)s de la promotion de la PACES sont répartis selon leur ordre alphabétique, en **12 groupes (Gr1 à Gr12)** comme suit pour les **UE2 à UE7** (tronc commun) et pour l'**UE8 PH-AM**.

L'**UE1** (sauf CG et CO) dispose d'une répartition spécifique en **4 sous-groupes** pour les groupes **A à D**. Pour l'UE8 PH-PC, une répartition spécifique sera établie mi-mars.

Le classement alphabétique répond aux règles suivantes :

- en cas d'espace, d'apostrophe ou de trait d'union dans la composition du nom, celui-ci précède le nom accolé en un seul mot : LE BARS et LE CORROLLER précèdent LEBARS, LECORROLLER et LEBER ; DE ANGELIS est classé avant DEANGELIS ou DEBARY ;

- les **femmes mariées** sont classées selon l'ordre alphabétique du **nom de jeune fille** ; suivi du prénom.

Gr	TD1			TD2	
	De	A		UE1 : répartition spécifique (sauf 1CG et CO)	
				De	A
1	ABDANNE Adil	BELAHOUEL Linda	A1	ABDANNE Adil BARBIER Thomas BOUGHAZ Hind CHIET Lina	BALVA Alyssa BOUDIA Yamina CHATEAU Charlotte DEPRET Emma
2	BELAÏD Damaïs	CARMET Sarah	A2		
			A3		
3	CARMIER Jean-Christophe	DEPRET Emma	A4		
4	DERRADJI Myriam	FLEITH Stéphanie	B1	DERRADJI Myriam ELMERICH Lucie GRESS Emmanuelle IVANOFF Ania	EL RHAZI Hiba GRANGE Gwenaëlle IPCI Turgut Selim KHANFOUR Ines
5	FOTZÉ Louis	HINI Sarah	B2		
			B3		
6	HINSCHBERGER Tom	KHANFOUR Ines	B4		
7	KHENNOUFA Lina	LOTZ Theo	C1	KHENNOUFA Lina LIENHARDT Camille MERGEN Charlene NOURY Léa	L'HOTELLIER Lauriane MEHRABANI Tim NOUDJOU Yves-Ryan RICHARD Elina
8	LUX Elise	MULLER Lucie	C2		
			C3		
9	MUNDINGER Clémentine	RICHARD Elina	C4		
10	RIST Amélie	SEYLLER Nicolas	D1	RIST Amélie SCHULLER Aurore TAMEN Lina VONFLIE Caroline	SCHUBNEL Carole TAILFER Margot VOIGT Caroline ZYTTO Florian
11	SHALA Dardan	VAHEB Ario	D2		
			D3		
12	VALLAT Anne	ZYTTO Florian	D4		

(sous réserve de modifications) (version du 04-09-2020)

Légende :

(1) : Localisation des entrées GA1, GA2, PA1 et PA2 : cf. page 4

PORTES D'ENTREE DANS LES AMPHITHEATRES

GRAND AMPHITHEATRE / FACULTE DE MEDECINE : 2 rue Kirschleger

GA1 : Entrée sur le parvis, rue Kirschleger, *porte de droite*

GA2 : Entrée sur le parvis, rue Kirschleger, *porte de gauche*

PETIT AMPHITHEATRE / FACULTE DE MEDECINE : 2 rue Kirschleger

PA1 : Entrée sur le parvis, rue Kirschleger, *porte de droite*

PA2 : Entrée sur le parvis, rue Kirschleger, *porte de gauche*

AMPHITHEATRE D'ANATOMIE NORMALE / HOPITAL CIVIL

et SALLE T.P. D'ANATOMIE NORMALE / HOPITAL CIVIL

Entrée à droite pour l'Institut d'Anatomie Normale,

Rez-de-chaussée : salle de TP / 1er étage : Amphithéâtre

AMPHITHEATRE DE BIOPHYSIQUE / HOPITAL CIVIL

Entrée par l'escalier extérieur, face à l'Institut d'Anatomie Normale, donnant sur le parking derrière l'ex-SAMU

AMPHITHEATRE Robert FRANK / FACULTE D'ODONTOLOGIE / HOPITAL CIVIL

Derrière le Pavillon Leriche / Clinique de Chirurgie Dentaire

LES AMPHIS NE SONT PAS UTILISES POUR LES COURS MAGISTRAUX AU 1^{er} SEMESTRE 2020-21

AMPHITHEATRES GERHARDT ET PASTEUR / FACULTE DE PHARMACIE

Au 1er étage / 74 route de Rhin - 67401 ILLKIRCH

DIVERS

Tout **changement** intervenant dans votre situation doit être immédiatement signalé au Bureau 2 du 1er et 2^{ème} Cycles de la Faculté de médecine : changement d'adresse, d'état civil, de nationalité, etc . .(au Rdc du bâtiment administratif).

En cas de perte de la carte d'étudiant, vous devez vous adresser à PASS CAMPUS

<https://demandes.passcampus.fr/unistra/carte-perdue-volee>

ANNULATION D'INSCRIPTION
Impérativement avant le 31 Octobre 2020

Formulaire à télécharger sur le site internet

<http://www.unistra.fr/index.php?id=25143>

Rappel :

Les étudiants ont la possibilité de solliciter l'annulation de leur inscription administrative **jusqu'au 31 octobre 2020, minuit**. Au-delà de cette date aucune annulation ne sera accordée quels que soient les motifs, y compris pour maladie ou hospitalisation.

Attention : Au-delà de cette date, l'inscription restera effective et aucun remboursement ne sera effectué.

L'annulation d'inscription et le remboursement des frais d'inscription ne pourront s'effectuer qu'une fois le dossier **COMPLET** (formulaire rempli et documents demandés).

Le dossier devra être remis au bureau 2 avec les documents demandés (cf pièce jointe) soit :

- en dépôt directement au bureau

ou

- transmis par mail à med-bureau2@unistra.fr

NB : L'étudiant qui annulera son inscription ne sera plus admis dans les amphithéâtres et salles de TD. Il pourra se réorienter dans une autre faculté de l'université pour se renforcer dans les disciplines où il est insuffisant.